

# Office Central de la Coopération à l'Ecole De Seine Saint Denis

63 allée du colonel Fabien, 93320 Pavillons sous Bois

Tel : 08 70 59 93 94 Fax : 01 48 50 27 10

Mail : [ad93@occe.coop](mailto:ad93@occe.coop)

## Le Débat réglé au cycle 3

*Tu me dis, j'oublie  
Tu m'enseignes, je me souviens  
Tu m'impliques, j'apprends*

## Les Instructions officielles 2002 au Cycle 3

Apprendre à vivre ensemble implique nécessairement une pratique qui favorise l'adoption de comportements respectueux des autres et la prise de conscience des valeurs civiques.

P 33 « Au moment où s'affirme son caractère, l'enfant doit apprendre à contrôler ses réactions et à réfléchir sur les raisons des contraintes qui lui paraissent brider sa liberté. L'exercice du débat réglé est la condition de cette éducation. La demi heure hebdomadaire qui lui est consacrée doit être considérée comme un moment fort de la vie de la classe et de l'école. Elle est aussi l'occasion de réfléchir aux nécessaires solidarités qui s'imposent aux enfants comme aux adultes. »

P 173 « Parler : participer à un débat, distribuer la parole et faire respecter l'organisation d'un débat, formuler la décision prise à la suite d'un débat, pendant un débat, passer de l'examen d'un cas particulier à une règle générale. »

« Lire : comprendre les articles successifs des règles de vie de la classe ou de l'école et montrer qu'on les a compris en donnant les raisons qui les ont fait retenir. »

« Ecrire : avec l'aide du maître, noter les décisions prises durant un débat, rédiger les règles de vie, rédiger un compte rendu, des conclusions. »

P 167 « Education civique : Elle est l'autre pôle organisateur d'une école qui se caractérise par le fait que les savoirs s'y construisent collectivement. Sans une conscience claire du vivre ensemble, l'élève ne peut découvrir les horizons que la confrontation avec autrui ouvre à chacun. C'est dans ses dernières années d'école primaire qu'il apprend véritablement à construire, avec ses camarades et avec ses enseignants, des relations de respect mutuel et de coopération réfléchie qui permettent une première sensibilisation aux valeurs civiques. **L'habitude d'envisager les problèmes posés par la vie collective, lors de réunions régulièrement prévues à l'emploi du temps est au cycle 3, un aspect important de cette éducation.** »

P 178 « Le règlement intérieur et les lois républicaines qu'il met en application dans l'école doivent y être expliqués comme une condition indispensable à toute vie collective, pour les élèves comme pour les adultes. Les règles de vie de la classe sont élaborées par les élèves sous la direction du maître. Les difficultés de leur mise en œuvre sont régulièrement examinées afin d'en aménager le fonctionnement et le respect. **Ces débats sont l'occasion d'une mise en pratique de la communication réglée : ordre du jour, présidence de séance, compte rendu.** »

## **Le débat réglé : Constats sur les pratiques, remarques et difficultés**

### **➤ Constats sur les pratiques.**

L'entrée par l'Education Civique semble être communément admise.

Beaucoup de collègues régulent les conflits (à chaud ou de façon différée), font élaborer les règles de vie de la classe, de l'école, sous forme d'échanges ou de mini-débats. La plupart du temps c'est l'enseignant qui dirige.

De ce point de vue, les Programmes 2002 ne révolutionnent pas des pratiques déjà en place (même s'il y aurait à discuter et améliorer les méthodologies !)

Ce qui semble plus difficile à mettre en place, ce sont les débats réglés avec Président de séance et secrétaire.

Cependant, les expériences vécues sont jugées positives et il est reconnu que :

- le changement de rôles (président, secrétaire ou autres...) modifie les comportements.
- Le passage par l'écrit modifie le statut et l'importance de ce qui est dit ou décidé.

Néanmoins, ce n'est pas encore une pratique courante.

### **➤ Remarques et Difficultés.**

- Le débat réglé oblige l'enseignant à se mettre en retrait. Il doit revoir sa place habituelle pour permettre au président de séance et au secrétaire de remplir leurs rôles. Cela pose problème à certains élèves qui ont l'habitude de centrer leur attention sur le maître ou la maîtresse et qui n'accordent pas suffisamment de « crédit » au président de séance.
- Le débat met la parole « aux mains » des enfants alors même que l'on passe son temps à la confisquer... Ce moment peut être redoutable car les élèves, dans certains cas, peuvent mettre l'enseignant réellement en difficulté.
- La demi-heure de débat instituée dans les emplois du temps ne doit pas se transformer en un temps formel, vide de sens.
- Les CE2 n'ont pas la même capacité à débattre que les CM2. La demi-heure peut s'avérer trop longue.
- Au cours des débats, il est parfois difficile de sortir des (petits) problèmes individuels...
- Le débat suppose une capacité d'écoute et de respect mutuel qui doit être posée en préalable.
- Il est important de commencer les débats de façon régulière dès le CE2 afin d'habituer les élèves à cette pratique et au respect de son code.

## **Les objectifs du débat réglé pour une parole vraie**

Le temps de débat est un temps consacré à des sujets qui concernent directement les élèves.

➤ **Un objectif d'apprentissage des conditions et des enjeux du débat démocratique.**

C'est un temps de proposition et d'écoute, de négociation et de prise de décisions concernant la vie de la classe ou de l'établissement scolaire. C'est un temps d'apprentissage des modalités de fonctionnement d'un débat démocratique.

➤ **Un objectif de formation du jugement.**

C'est un temps d'analyse et de confrontation de points de vue concernant l'ensemble des sujets qui concernent directement les élèves (vie de la classe ou de l'école) ou qui concerne des problématiques plus générales, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales.

En résumé :

- Réguler la vie collective
- Découvrir les règles du groupe
- Mettre en œuvre des principes et des valeurs civiques
- Apprendre à coopérer

➤ Quelques compétences à construire

- Distribuer la parole et interrompre les bavards
- Encourager l'expression de tous
- Gérer le temps
- Faire respecter l'ordre du jour
- Reformuler
- Faire des synthèses
- Recentrer les débats
- Relancer
- Faire apparaître des divergences
- Rechercher un consensus

*Attention au piège du vote*

# Les conditions d'une éducation active à la démocratie...

- L'explication du projet éducatif de la classe ou de l'établissement.
  - *Principes et valeurs de référence*
- La définition de l'espace de liberté et de l'espace négociable.
  - *Interdits, droits et devoirs des élèves...*
- La recherche de cohérence éducative.
  - *Des co errances arbitraires à la cohérence éducative*
- La confiance dans la capacité des élèves à participer à la vie de la classe ou de l'établissement.
  - *La reconsidération du rapport autoritaire adultes/élèves*
  - *La délégation de responsabilités*
- La prise en compte effective de la parole des élèves
  - *Mise en place de structures d'expression et de médiation*

# Les éléments clés du débat réglé

## **A. Quelques questions récurrentes**

- Quelle est la place et le rôle de l'enseignant ?
  - *A côté, en dehors, dedans ?*
- De quoi peut-on parler durant le temps de débat ?
  - *Le débat est-il un tribunal ?*
  - *Peut-on aussi parler de l'enseignant ?*
  - *Peut-on parler de l'actualité ?*
- Comment amener les élèves à respecter les principes ou les règles qu'ils ont édictés ?
  - *Pouvoir législatif et pouvoir de « police »*

## **B. Institutionnalisation du débat**

- Institutionnaliser c'est créer progressivement les « règles », conditions, principes, cadre...de fonctionnement du débat.
  - *Certains principes ne sont pas négociables car ce sont ceux qui permettent l'expression de tous*
  - *D'autres sont modulables et viennent en réponse à des problèmes que l'on découvre*
- Les éléments clés
  - *L'inscription à l'emploi du temps*
  - *La disposition spatiale*
  - *L'ordre du jour*
  - *Le déroulement du débat*
  - *Le suivi des décisions*

## Le débat réglé : l'animation

- Quelques principes
  - Elle sera progressivement confiée aux élèves.  
*Pratique modélisante et identification des compétences*
  - Tous les élèves occuperont le rôle d'animateur.
  - L'enseignant aidera les élèves à identifier les difficultés rencontrées durant le débat  
*Les réponses seront nécessairement évolutives*
  - L'animation du débat pourra prendre différentes formes  
*Grand groupe, petit groupes, avec synthèse...*

## **Le débat réglé : l'ordre du jour**

Il est habituellement préparé avec ou sans l'aide de l'enseignant, par des élèves (parfois élus par leurs camarades). Il peut parfois ne concerner qu'un seul point et être rédigé sans aucune préparation pour un conflit à résoudre d'urgence, une réponse rapide à donner.

- Il est arrêté avant le temps de débat et communiqué (affichage, photocopies...) à chaque participant.
- Les propositions de sujets à mettre en débat peuvent être notées,
  - sur un panneau d'affichage. Peut être organisé en plusieurs rubriques qui permettent de distinguer le relationnel et l'organisationnel.
  - glissés dans une boîte... Cette formule permet de préserver l'anonymat de ceux qui le souhaitent. Les élèves sont obligés de passer par l'écrit.
- Progressivement il distinguera les éléments relationnels des éléments fonctionnels.
  - les critiques de comportement
  - les félicitations
  - les questions « problèmes à résoudre » ou suivi de projets

### **Quelques exemples de sujets.**

#### **Vie de la classe :**

- organisation spatiale ou matérielle de la classe
- problèmes relationnels
- formation de groupes de travail
- élaboration des règles de vie
- élaboration et suivi de projets
- décisions de la coopérative souvent en rapport avec les projets élaborés
- analyse de difficultés dans les apprentissages (ou autres) et stratégies de soutien...

#### **Vie de l'école :**

- participation de la classe à un projet de l'école
- participation aux décisions et à l'écriture de règlements spécifiques

#### **Vie de la cité, problèmes d'actualité :**

- organisation d'un projet concernant la cité
- organisation d'un projet concernant des problématiques sociales, environnementales
- débat sur des questions d'actualité à partir de l'étude des médias ou de situations vécues

## **Le débat réglé : les différents rôles.**

- Les rôles majeurs
  - Le président
  - L'animateur
  - Le secrétaire
  
- D'autres rôles pourront être progressivement intégrés
  - Le gardien du temps
  - Le responsable du suivi des décisions
  - L'observateur
  - Le technicien
  - Le reformulateur
  - Le synthétiseur

fiches des rôles à nous demander...



## Le débat réglé : l'évaluation

### ➤ Evaluer les compétences

- Les prises de paroles se sont-elles bien passées ?
- Tous les élèves qui le souhaitent ont-ils pu prendre la parole ?
- A-t-il fallu recentrer le groupe sur le sujet ?
- Y a-t-il eu des apartés ? Comment ont-ils cessé ?
- Y a-t-il des interventions sans écho ?
- A-t-on pu aborder tous les points de l'ordre du jour ? si non, pourquoi ?
- Y a-t-il eu des synthèses et des relances ?
- Y a-t-il eu des conflits ? Comment ont-ils été réglés ?
- L'ambiance générale était-elle sérieuse, tendue, enjouée ?
- Les participants ont-ils fait preuve d'un grand intérêt ou paraissaient-ils s'ennuyer ?
- Les participants étaient-ils centrés sur le contenu ? Centrés sur eux-mêmes ?
- Quels sont les éléments qui ont fait avancer la discussion ?
- Quels sont les éléments qui ont freiné la discussion ?
- Quelles sont les interventions qui ont été reprises et discutées ?
- Des décisions ont-elles été prises ? Comment ?
- Quelles suites sont données aux propositions ?
- ...

### ➤ Le suivi des décisions

Puisque ce n'est pas un moment informel vide de sens, il y a forcément des situations appelant des décisions, donc un suivi. Ce suivi est un élément majeur de la vie démocratique. Il ne suffit pas d'avoir longuement débattu avant de prendre des décisions pour que celles-ci s'appliquent spontanément... Combien de réunions d'adultes se terminent sur des décisions généreuses que l'on s'empresse de ne pas mettre en œuvre, tout simplement parce que l'on a oublié de réfléchir aux modalités de leur mise en œuvre.

Pour que les décisions soient suivies d'effet il est tout d'abord nécessaire d'en garder la mémoire (dans un cahier ou un registre spécial), de faire, à chaque nouveau débat, un point sur les décisions et points abordés lors du débat précédent, et il est ensuite indispensable de déterminer les responsabilités des uns et des autres, les échéances...

<b>Questions à L'ordre du jour</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui ? Pour quand ?</b>	<b>Reste à régler</b>	<b>Qui ? Quand ?</b>
1.				
2.				
3.				

# Débat réglé : Grille d'observation

<b>1/ PRODUCTION : C'est le travail du groupe</b>	
Quelles sont les interventions qui ont été reprises et discutées ?	
y-a-t-il eu des interventions sans écho ?	
Quels sont les éléments qui ont fait avancer la discussion ?	
Quels sont les éléments qui ont freiné la discussion ?	
Des décisions ont-elles été prises ? Comment ?	
Quelles suites sont données aux propositions ?	
<b>2/ GESTION : C'est le rôle de l'animateur qui facilite le travail du groupe.</b>	
L'animateur a-t-il été désigné ? Comment ?	
Tous ceux qui l'ont voulu ont-ils pu intervenir	
L'animateur a-t-il dû modérer les interventions ?	
Y-a-t-il eu des silences ?	
Y-a-t-il eu des reformulations ?	
Y-a-t-il eu des synthèses et des relances ?	
a-t-il fallu recentrer le groupe sur le sujet ?	
<b>3/ REGULATION : C'est l'analyse du climat socio-affectif par l'animateur.</b>	
L'ambiance générale était-elle sérieuse, tendue, enjouée ?	
Y-a-t-il eu des apartés ? Comment ont-ils cessé ?	
Y-a-t-il eu des conflits ? Comment ont-ils été réglés ?	
Les participants ont-ils fait preuve d'intérêt ou paraissaient-ils s'ennuyer ?	
Les participants étaient-ils centrés sur le contenu, sur les autres ou sur eux mêmes ?	